

Comité de quartier du Bourg de Plougasnou

Groupe de travail « sentiers côtiers et cheminements doux pédestres »

Françoise DANIEL, Deborah GAMBLE, Annie LE-REVEL, Francine YVORRA

Point d'avancement au 23/01/2015 (création du groupe le 09/10/2014)

4 réunions de travail + 6 randonnées exploratoires sur le terrain

OBJECTIFS :

- sentiers pédestres au départ/arrivée du Bourg : en boucle de préférence,
- durée et difficulté variés pour tous publics, tous niveaux, plouganistes comme vacanciers,
- impact social : lieux d'échanges, de partage, de détente, de découvertes, appréhension patrimoine et histoire locaux, exploration et défrichage en commun,
- valorisation & développement patrimoine naturel (littoral surtout, points de vue, flore et faune, environnement...)
- valorisation & développement patrimoine local historique, économique, religieux,... bâti
- réhabilitation sentiers ayants existé mais «oublés», existants mais fermés ou non entretenus, réappropriés par le privé...
- création de nouveaux cheminements pédestres
- actions et visibilité concrètes à court, moyen et long terme pour donner visibilité sur les comité de quartier et éviter l'essoufflement des participants bénévoles
- création de documentation, cartographie, signalétique, balisage, promotion de ces sentiers à titre gracieux (si possible)

VALEURS :

- conviction du potentiel «nature, pédestre» de la commune,
- échange/concertation, partage, convivialité,
- environnement et écologie (décisions du Grenelle, «trame verte et bleue»), actions terrain
- action citoyenne et participative sans pour autant se substituer ou s'aligner à/sur les objectifs de la Municipalité

ATOUTS / MOYENS / ressources :

- bonne volonté et enthousiasme
- réseau d'actions et associations existants ou ayant existé
- cartographie, repérages, documentations divers et variés mais épars et non inventoriés (= oubli, manque de capitalisation) - droits d'utilisation et de diffusion ??
- découverte sur le site Internet de la Mairie d'un recensement cartographié du patrimoine de la commune
- écoute et ouverture de la municipalité
- étudiants bac +2 du lycée professionnel de Suscino , projet de fin études ?
- stages animateurs nature ?

- professionnels , diverses associations de la Flore, de la Faune (algues, ornitho, cultivateurs, pêcheurs...) ?
- bénévoles ?
- employé du camping municipal de Primel Trégastel embauché à temps plein par la Mairie ??

POINTS DE REFLEXION ET DE VIGILANCE à ce jour - **à valider, répondre Mairie** :

- quels moyens à disposition ? : politiques, juridiques, matériels et financiers...
- qui fait quoi, pourquoi, où et comment ? cercles de décision, niveau des instances, place et possibilités des propositions et initiatives d'un groupe de travail - du comité de quartier du bourg - de Plougasnou - de la communauté de Morlaix - Finistère - Bretagne - France - Europe...
- notre légitimité en tant que comité vis à vis des instances locales, nationales : fédération française de randonnée, Morlaix Communauté, Région ...?
- connaissance des objectifs globaux et priorités de la Municipalité à moyen terme, avec Morlaix C° :
 - création d'1 seul et unique circuit pédestre sur l'ensemble de la commune, agréé, balisé, aidé et co-financé par Morlaix C°, officiel et répertorié sur les guides ad-hoc,
 - d'1 circuit VTT (idem)
 - d'1 circuit équestre sur toute la commune (idem)
 - et non pas réhabilitation du GR 34 : sentier côtier, ni multiplication des circuits courts
- quelles contraintes administratives, juridiques et financières ? :
 - responsabilité pour ouvrir ou réouvrir tout ou partie d'un sentier au public, cf arrêté municipal du XXX interdisant le sentier côtier GR 34, attrait fondamental de Plougasnou, sur toute la commune,
 - loi ou négociation pour qu'un «privé», agriculteur ou particulier, rende ou laisse accès à un cheminement selon qu'il soit chemin rural (approprié à tors) ou accès agricole / privé (convention de passage acceptée par les proprios)
 - sécurité, foncier, signalétique
 - qui finance quoi ?

DIFFICULTES & PERSPECTIVES - **à valider par le comité du bourg, Mairie**

- motivation, implication dans le moyen et long terme, cohésion du groupe, disponibilité et priorités personnelles, forme physique pour actions sur le terrain...
- dissolution ou non du groupe de travail «sentiers» du comité du bourg en temps que tel, selon de nombre de désistement sur 4 personnes
- rapprochement et actions avec association du Patrimoine Plougasnou suite réunion du 16/12
- travail commun avec la municipalité (commission Vie quotidienne, Thierry Desmares) et Morlaix Communauté (Benjamin Urien, resp. espaces naturels), de quelle manière ?
- création d'une association «sentiers pédestres» ou co-crédation avec groupe «déchets verts», et délégation de la Mairie à cette association ?
- autre...

REUNIONS TENUES :

- plusieurs entre nous 4
- avec Thierry Desmares, élu
- avec Ph. Pavie, association randonnées de Plougasnou
- à l'initiative de Th.Desmares, avec Morlaix C°, assoc patrimoine de Plougasnou, assoc VTT, assoc randonnée, comité «sentiers»

ACTIONS TERRAINS : voir annexes

description et documentation des 6 randonnées effectuées (ou +)

[joindre les cartes, plans, commentaires...en cours](#)

QUESTIONS EN VRAC : pour statut de la Mairie

- objectifs et soutien de la Municipalité sur la création des comités de quartier ?
- délimitation géographique des 5 quartiers du bourg ?
- objectifs des différents comités ?
- lien entre loi du littoral, GR..., parcelles et obligation des privés à l'accès public
- entretien et maintenance
- responsabilité : sécurité
- possibilité et conditions de levée de tout ou partie de l'arrêté municipal interdisant le sentier côtier (GR34) sur l'ensemble de la commune ?

PROCHAINES ETAPES :

- statuer sur la poursuite (ou pas) des actions du groupe de travail : décision groupe «sentiers» = nous 4, pour le jeudi 29/01/2015 : **1 personne se retire du groupe**
- présentation et validation par comité du Bourg et interlocuteurs élus de la Municipalité : réunion du 04/02/2015 à 20h
- participation à la réunion Thierry Desmares «vie quotidienne» le 04/02 matin
- reprise des randonnées exploratoires aux beaux jours avec ciblage précis